

Information sur le poste
Centre hospitalier général de Saint-Nazaire
44600 Saint-Nazaire, Pays de la Loire

À propos de nous

Le Centre Hospitalier de Saint-Nazaire dispose de 1007 lits et plus de 3168 agents répartis sur plusieurs sites et il est en direction commune avec le CH de Savenay et l'hôpital intercommunal Guérande/Le Croisic. Il partage un projet médical commun avec la Clinique Mutualiste de l'Estuaire pour proposer une offre de soins complète (3 services sont mutualisés).

L'établissement assume une mission de service public de soins, en conjuguant offre de proximité et niveau de technicité reconnu dans les activités de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et de soins aux personnes âgées ainsi qu'une mission de formation (Aide-Soignant/Infirmier) au sein de l'Institut situé sur le site de Gavy (déménagement prévu dans de nouveaux locaux à proximité de la Cité sanitaire pour la rentrée 2025).

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFSI-IFAS) de Saint-Nazaire sont agréés pour accueillir des promotions avec un quota de 90 étudiants en soins infirmiers et 130 élèves aides-soignants (dont une vingtaine sur une antenne à Guérande).

L'équipe est composée de 21 formateurs, d'une documentaliste, de 5 personnels administratifs et 2 personnels d'entretien.

Mission

Définition

Le directeur (H/F) de l'IFSI-IFAS, est placé sous l'autorité directe de la Coordonnatrice Générale des Soins. Ses attributions principales sont les suivantes :

-Être responsable de la conception du projet pédagogique de l'IFSI-IFAS ainsi que de sa mise en œuvre et son suivi de la coordination de l'enseignement théorique et clinique, du contrôle des études, de l'encadrement des formateurs et de la gestion administrative et financière ;

-Présider la commission d'attribution des crédits ECTS, le jury des épreuves de sélection de l'institut dont il a la charge et organise la correction des épreuves ;

-Avoir pouvoir pour autoriser un étudiant malade à reporter sa scolarité ou à dispenser un étudiant de certaines unités d'enseignement ou de certains stages, après avis du conseil pédagogique ;

-Prendre la décision finale d'autoriser un redoublement si l'étudiant a obtenu moins de 30 crédits ECTS au cours de sa première ou deuxième année ;

-Prononcer les sanctions disciplinaires vis-à-vis des étudiants et élèves après avoir recueilli l'avis de l'instance compétente.

À l'échelon régional, les directeurs d'IFSI peuvent être appelés à participer au jury chargé d'attribuer le diplôme d'Etat. Ils contribuent à la mise en œuvre de ParcoursSup. Pour la formation d'aide-soignant, le directeur d'IFAS a en charge l'organisation du concours en lien avec les autres IFAS du département, et participe au jury de diplôme par la voie scolaire ou par la VAE.

(Transmission de la fiche de poste détaillant les missions principales possible sur demande)

Relations professionnelles

Le directeur (H/F) de l'IFSI-IFAS entretient des relations fonctionnelles avec les différentes directions fonctionnelles de l'établissement : DRH, direction des affaires financières, direction des ressources logistiques et techniques, direction de la qualité, de la gestion des risques et des usagers, direction des affaires médicales et générales.

Il/Elle peut s'appuyer sur une collaboration étroite avec les différents cadres supérieurs exerçant au sein de la Direction Commune.

Au sein du GHT 44, une collaboration et une coordination sont entretenues avec les IFSI-IFAS de Chateaubriand et Nantes, ce dernier étant établissement porteur du GHT.

Des liens réguliers sont établis avec la Région Pays de la Loire, autorité organisatrice des formations sanitaires et sociales, autorité d'agrément pour les directeurs des IFSI et IFAS, et financeur essentiel de l'IFSI-IFAS.

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière, l'IFSI de Saint-Nazaire travaille en partenariat avec l'Université de Nantes.

Conditions particulières d'exercice

Poste à temps plein

Participation aux gardes de direction du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire (Régime des astreintes)

Lieu d'exercice des fonctions

Instituts de formations paramédicales IFSI – IFAS du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire

Profil

Exigence du poste

-Détenir un titre de Cadre Supérieur de Santé

-Une double expérience est souhaitée en qualité de cadre de santé en unité de soins et de cadre formateur

-Disposer des connaissances, compétences, diplômes, et conditions nécessaires à l'obtention de l'agrément en qualité de directeur d'IFSI-IFAS par la Région Pays de la Loire

-Nécessité d'un engagement durable sur les fonctions de direction IFSI/IFAS

Compétences requises (savoir-faire requis)

- **Compétences stratégiques**

-Savoir se situer dans l'environnement et vis-à-vis des acteurs (structures et acteurs de santé, acteurs de formation, universités, autres instituts publics ou privés) des besoins en formation, en lien avec les Conseils Régionaux, les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA/futur OPCO) et l'Agence Nationale du Développement Professionnel (ANDPC)

-Savoir traduire les objectifs d'évolution des métiers et des compétences en objectifs pédagogiques et en plans d'actions

-Savoir identifier et développer un réseau de formateurs internes et d'intervenants externes

-Savoir développer des relations soutenues avec les lieux de stage et futurs employeurs

- **Compétences de coordination**

-Savoir décider, négocier et arbitrer en interne et en externe avec les différents acteurs de la formation (financeurs, formateurs, terrains de stage, employeurs potentiels)

-Savoir planifier, organiser, répartir les ressources au sein d'un institut de formation dans une approche transversale et efficiente

-Savoir animer le réseau de formateurs internes et d'intervenants externes ainsi que les professionnels accueillant les stagiaires

- **Compétences opérationnelles**

-Analyser et évaluer les pratiques professionnelles de l'équipe pédagogique et de l'ensemble des personnels de la structure

-Prévoir l'évaluation des formations dans le cadre des procédures définies par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

-Assurer une veille continue sur les évolutions réglementaires dans les domaines de la formation et de l'exercice des professions paramédicales et de la santé

-Savoir développer une communication pertinente vis-à-vis des différents acteurs, notamment en sachant rendre compte, alerter, informer la Coordinatrice Générale des Soins et/ou les autres partenaires internes

-Savoir-faire usage des systèmes d'information et de communication

Connaissances associées

-Ingénierie de formation

-Pédagogie des adultes

-Méthodes d'évaluation des dispositifs de formation

-Cadre législatif et réglementaire de la formation paramédicale, de la formation professionnelle continue (CPF, indemnisation chômage, droits et obligations d'un centre de formation professionnelle continue...)

-Techniques managériales

Si votre profil correspond à ce poste et que les missions vous intéressent, n'hésitez pas à nous envoyer votre CV et votre lettre de motivation pour rejoindre l'équipe. (ainsi que le questionnaire à compléter, reçu automatiquement après l'envoi de votre candidature)

Pour postuler :

Lien de l'offre sur le site internet du CH : <https://ch-saint-nazaire.nous-recrutons.fr/poste/k0abafhg4b-directeur-h-f-des-instituts-de-formations-paramedicales/> puis cliquer sur « Postuler »

Ou mail direct pour déposer votre candidature sur l'offre : job-ref-7lrispdx6h@emploi.beetween.com